

Paris, le 1^{er} octobre 2026



LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU
SÉNAT

CONVOCATION DES COMMISSIONS À LA SUITE DE LEUR NOMINATION

Sous réserve de leur nomination en séance publique, les commissions sont convoquées pour leur constitution dans l'ordre et selon l'horaire suivant :

MERCREDI 7 OCTOBRE 2026

9 h 00	Commission des finances, <i>salle 131</i>
9 h 30	Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, <i>salle 216</i>
10 h 00	Commission des affaires économiques, <i>salle 263</i>
10 h 30	Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, <i>salle A67</i>
11 h 00	Commission des affaires sociales, <i>salle 213</i>
11 h 30	Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, <i>salle 245</i>
12 h 00	Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, <i>salle Monory</i>
12 h 30	Commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne, <i>salle A67</i>
15 h 30	Commission spéciale sur la proposition de loi visant à repenser l'agencification pour renforcer l'action publique, <i>salle A67</i>
15 h 45	Commission des affaires européennes, <i>salle 263</i>



Le Secrétaire général du Sénat
Éric TAVERNIER